

Intermédiation en services bancaires et d'investissements

Module 3 – Paiements et produits d'épargne

Socle de compétences

1^{ère} PARTIE – COMPTES BANCAIRES ET PAIEMENTS

Sujets	Finalités générales Les personnes qui doivent prouver leurs connaissances professionnelles peuvent :
1. Le compte de paiement	<ol style="list-style-type: none">1. Reconnaître la définition d'un compte à vue.2. Expliquer les principales modalités du compte à vue aux clients. Les différentes possibilités sont :<ul style="list-style-type: none">• l'argent directement disponible ;• la gestion des domiciliations ;• la gestion des ordres périodiques ;• la possibilité de crédit.3. Définir et expliquer la structure du compte IBAN.4. Expliquer les formalités lors de l'ouverture et de la fermeture d'un compte à vue et d'un « compte dormant ».5. Expliquer ce qu'est le service de mobilité interbancaire.6. Citer les coûts possibles des comptes à vue.7. Expliquer les termes « débit », « crédit » et « application de la valeur ».8. Expliquer quand il y a solde débiteur irrégulier et qu'elles en sont les possibles conséquences.
2. Le service bancaire de base (loi du 19 avril 2014 - Livre VII)	<ol style="list-style-type: none">9. Reconnaître l'objectif de la loi sur le service bancaire de base.10. Citer les conditions qu'un client doit satisfaire pour avoir accès à un service bancaire de base.11. Citer les principales opérations qui font partie du service bancaire de base.

	12. Communiquer le prix maximum du service bancaire de base.
3. Virement	<p>13. Expliquer quels systèmes d'opérations interbancaires sont utilisés en Belgique et quelles opérations ils traitent généralement (STET, TARGET2)</p> <p>14. Expliquer la signification des différents champs d'un formulaire de virement.</p> <p>15. Remplir correctement un formulaire de virement européen.</p> <p>16. Vérifier si toutes les données sont correctement remplies sur les virements entrants.</p> <p>17. Expliquer avec des termes généraux les conséquences au niveau du SEPA (l'espace unique de paiement en euros) pour les virements.</p>
4. Domiciliation et ordres périodiques	<p>18. Expliquer les caractéristiques des ordres périodiques et de la domiciliation et savoir quelles solutions appliquer pour un ordre de paiement déterminé.</p> <p>19. Expliquer avec des termes généraux selon quel processus sous-jacent s'effectue une domiciliation.</p>
5. Cartes de débit et de crédit	<p>20. Décrire une carte de débit et d'une carte de crédit et en citer les principales caractéristiques.</p> <p>21. Expliquer et citer les fonctions des cartes de débit et de crédit.</p> <p>22. Décrire les mesures de sécurité relatives à une carte de débit et une carte de crédit.</p> <p>23. Évaluer dans quelle mesure chaque carte répond aux besoins du client.</p> <p>24. Pouvoir expliquer les aspects pratiques des cartes de paiement à l'étranger.</p>
6. Chèques	<p>25. Expliquer ce qu'est un chèque.</p> <p>26. Contrôler un chèque au niveau de ses exigences de forme légales.</p> <p>27. Décrire différentes parties concernées par un chèque : tireur, tiré, endosseur, bénéficiaire, endossé.</p> <p>28. Déterminer si et comment un chèque peut être transféré à un tiers et expliquer.</p> <p>29. Distinguer les différentes sortes de chèques (chèque traditionnel, chèque bancaire, chèque circulaire), en expliquer le fonctionnement et citer leurs caractéristiques.</p> <p>30. Expliquer avec des termes généraux les conséquences au niveau du SEPA pour les chèques.</p>

<p>7. Moyens de paiement de et vers l'étranger</p>	<p>31. Distinguer si une transaction déterminée est une « opération étrangère ».</p> <p>32. Reconnaître le rôle de la BCE (Banque centrale européenne) et de l'Eurosystème.</p> <p>33. Distinguer le « retail payment » du « large value payment » (gros montants) et reconnaître le rôle des banques au niveau de ces paiements.</p> <p>34. Reconnaître le rôle du SWIFT au niveau des paiements.</p> <p>35. Citer les techniques de paiement les plus courantes vers et en provenance de l'étranger et en décrire les avantages et les risques : virement, carte de paiement, carte de crédit, chèque.</p> <p>36. Expliquer les conditions et les avantages d'un paiement intra-européen.</p>
--	---

2^e PARTIE – COMPTES D'ÉPARGNE ET DE DÉPÔT

Sujets	Finalités générales Les personnes qui doivent prouver leurs connaissances professionnelles peuvent :
<p>1. Les principaux types de comptes d'épargne et de dépôt</p>	<p>1. Distinguer les principaux types de comptes d'épargne et de dépôt. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt d'épargne (pour particuliers) ○ Compte à terme ○ Dépôts à préavis <p>2. Expliquer la signification des comptes d'épargne et de dépôt réglementés et non réglementés</p> <p>3. Pouvoir reconnaître et exprimer les comptes rubriqués (comptes tiers).</p>
<p>2. Régime d'imposition</p>	<p>4. Expliquer les aspects fiscaux des comptes de dépôt d'épargne, à terme et comptes rubriqués</p>
<p>3. Conseil</p>	<p>5. Citer les différentes sortes de frais d'un compte de dépôt d'épargne, à terme ou rubriqué</p> <p>6. Expliquer en des termes généraux les caractéristiques et objectifs des différents produits d'épargne possibles</p> <p>7. Formuler les avantages liés à un compte de dépôt d'épargne, à terme ou rubriqué.</p>